

Depôt légal 15-12-827

Magazine

41, Vol. 2, Du 12 au 18 Juin 2026

HAITI-ESPOIR

Revue de l'actualité nationale et internationale



www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/ 56220262



Force de Répression des Gangs

LA MISE EN PLACE SE POURSUIT!

Guerre au Moyen-Orient:

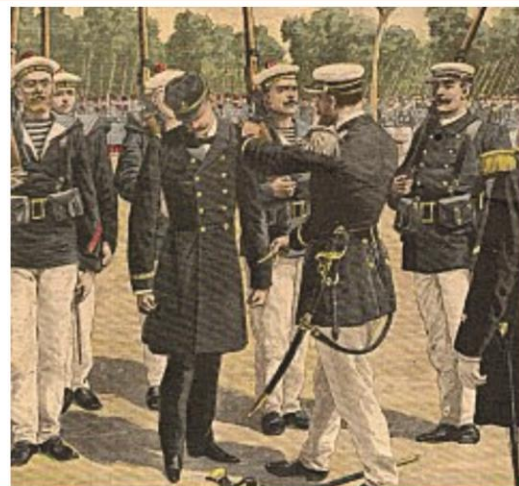
VERS UN ACCORD DE PAIX?



**Steevy Gustave
et l'abrogation
du Code Noir**



UN FAIT ORDINAIRE DANS LA VIE DES FORCES PUBLIQUES



VERS UN ACCORD DE PAIX?



De gauche à droite : Jared Kushner des USA et Abbas Araghchi de l'Iran

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump, a annoncé le Jeudi 11 Juin 2026 qu'un accord a été trouvé avec l'Iran, pour mettre fin à la guerre que le Premier Ministre israélien, Benjamin Netanyahu et lui, avaient lancée le 20 Février 2026 contre la République Islamique d'Iran. Ce n'est pas la première fois que Trump a annoncé, ces victoires et ces accords que les Iraniens n'ont cessé de démentir. Cette fois-ci, les choses semblent être différentes, car le régime iranien a confirmé avec une certaine prudence. Trump a décommandé au dernier moment, Jeudi, la poursuite des frappes contre des objectifs militaires et civils iraniens aux alentours du Détroit d'Hormuz. Selon lui, *<<une fois les documents finalisés>>*, la cérémonie solennelle de signature se tiendra dans un pays d'Europe.

Les objectifs principaux de Trump dans cet accord de paix sont de:

- empêcher aux Iraniens d'acquérir l'arme nucléaire, et
- obtenir la réouverture du Détroit d'Hormuz que la Garde Révolutionnaire Iranienne contrôle depuis le début de la guerre. Par cette voie transite près d'un quart du commerce mondial d'hydrocarbure.

Le motif déclaré de cette guerre lancée par Netanyahu que Trump a dû suivre, est d'empêcher aux Iraniens d'accéder à l'arme nucléaire ; ce qui pourrait constituer une menace existentielle pour Israël. En effet, les Mollahs avaient toujours promis d'effacer ce pays de la carte du Moyen-Orient. Ils tournaient en dérision l'Israël, un 'one bomb State', c'est-à-dire qu'il suffisait d'une seule bombe atomique pour l'éradiquer. Pour certains, Israël représente aujourd'hui l'une des plus grandes puissances nucléaires. Et pour d'autres, l'Iran dispose déjà de l'arme atomique, donnée par la Corée du Nord, ou qu'il pourrait avoir fabriquée lui-même.

Au-delà de l'acquisition de l'arme atomique par l'Iran, il y aurait :

- un projet de "Grand Israël" portant sur la reconfiguration politique et territorial des Etats du Moyen-Orient, et
- la rivalité géostratégique et géoéconomique entre les USA et la Chine, au centre de laquelle se trouvent, la survie du *pétrodollar* et de la fameuse *Route de la Soie* de la Chine, qui traverse le Moyen-Orient vers le marché européen.

Page suivante

Aucun des deux camps n'est encore sorti victorieux de cette guerre, même si l'Iran a pu tenir en échec les USA, la première puissance militaire du Monde, et l'Israël, la première puissance militaire du Moyen-Orient. Le constat

d'échec en est que le régime iranien n'a pas chuté, l'intervention terrestre est impensable. D'où qu'on soit obligé de chercher d'obtenir par les négociations ce qu'on voulait arracher par les armes.



La paix leur sera bénéfique à tous, mais, pour y parvenir, il faudra s'entendre sur les termes de cet accord. Les Iraniens ne veulent plus regarder en simples spectateurs les pays voisins arabes s'enrichir du commerce d'hydrocarbures, en utilisant ce Détroit stratégique dont la moitié fait partie de ses eaux territoriales. Et peut-être ils renonceront à l'arme nucléaire qu'ils voient pourtant comme une garantie contre des agressions extérieures. Les missiles et les drones iraniens ont été si efficaces contre les batteries anti-missiles adverses, que Téhéran pourrait bien se passer pour l'instant de l'arme nucléaire comme arme de dissuasion.

Déjà plusieurs versions d'accord circulent au sein des agences et organes de presse internationaux.

Parmi les versions d'accord en circulation, la suivante a attiré l'attention :

Elle provient de l'agence de presse officielle iranienne, Mehr, qui a publié les détails de l'accord en cours de discussion entre l'Iran et les États-Unis.

Selon Mehr, le texte prévoirait douze points

1. La fin du conflit "sur tous les fronts", y compris au Liban.
2. Un engagement des États-Unis à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Iran.
3. La levée du blocus naval américain dans un délai de trente jours.
4. Le retrait des forces militaires américaines stationnées autour de l'Iran.
5. La réouverture du détroit d'Ormuz dans un délai de trente jours, sous des "arrangements iraniens".
6. La levée des sanctions visant les exportations de pétrole iranien.
7. L'engagement des États-Unis et de leurs alliés dans un plan de reconstruction de l'Iran d'une valeur d'au moins 300 milliards de dollars.

8. L'ouverture d'une période de soixante jours de discussions sur la question nucléaire, avec la levée de l'ensemble des sanctions américaines et de l'ONU, ainsi que des résolutions de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

9. L'engagement de l'Iran à ne pas construire d'armes nucléaires, conformément au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

10. L'engagement des États-Unis à ne pas déployer de forces supplémentaires au Moyen-Orient et à ne pas imposer de nouvelles sanctions pendant les négociations.

11. La libération de 24 milliards de dollars d'actifs iraniens gelés. La moitié de cette somme devrait être débloquée avant la période de négociation de soixante jours.

12. La mise en place d'un mécanisme chargé de superviser l'accord, ainsi que son approbation par le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Iran précise toutefois que son programme de missiles ne fera pas partie des discussions. Téhéran indique également que son soutien à ses alliés régionaux ne sera pas négocié.

Magazine HAITI-ESPOIR

HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155

Supportez le magazine au : NATCASH +509-56220262



Le Premier Ministre Fils-Aimé en conversation avec les représentants spéciaux de l'ONU en Haïti.

Le Président du Conseil des Ministres d'Haïti, M. Alix Didier Fils-Aimé, et une haute délégation de l'ONU, ont visité la base de la *Force de Répression des Gangs* (FRG/GSF) située dans l'aire de l'*aéroport International Toussaint Louverture* à Tabarre, Port-au-Prince le Mercredi 10 Juin 2026. Le Premier ministre était accompagné du Directeur Général de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH), M. Vladimir Paraison. Sur les lieux, il a eu des échanges avec les représentants spéciaux des Nations unies en Haïti :

- **Mme Daniela Krosiak**, Secrétaire Générale Adjointe et Cheffe du Bureau d'Appui des Nations Unies en Haïti (UNSOH) ;
- **M. Jack Christofides**, représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU en Haïti et responsable de la *Force de Répression des Gangs* ;
- **Major général Erdenebat Batsuuri**, commandant en Chef de la FRG.

Bien évidemment, les discussions entre ces quatre personnalités entre les mains desquelles se trouve la

gouvernance d'Haïti aujourd'hui, ont porté sur le plus grand problème de l'heure : le rétablissement de la sécurité et de l'autorité de l'Etat dans le pays. Ce qui est une condition indispensable pour la tenue des élections politiques. Elles ont donc passé en revue :

- la coordination des opérations conjointes Police-Armée-Task Force- FRG et mercenaires sur le terrain;
- la reconquête des zones de non-droit contrôlées par les groupes armés. Ces zones couvrent une bonne partie de la zone métropolitaine et des départements de l'Artibonite et du Centre;
- la consolidation par les *Forces d'Armées d'Haïti* (FAd'H) et la PNH des acquis obtenus sur le terrain.

Entouré des autorités onusiennes, le Président du Conseil des Ministres en a profité pour faire le tour des infrastructures d'accueil des contingents de la FRG, dont les baraquements des militaires, les mess des officiers et les unités médicales. Le personnel médical lui a fourni des explications sur les dispositifs de prise en charge médicale des contingents qui sont en train d'être déployés.



Une vue des baraquements de la FRG à Clercine, Tabarre.



Unité médicale

La lenteur dans la reprise de contrôle des “territoires perdus”, les maigres résultats dans la lutte contre l’insécurité à la capitale, les nouvelles actions des bandes armées dans les départements de l’Artibonite, du Centre et dans les hauteurs de la capitale, la douleur des déplacés internes, représentent les plus grandes critiques adressées au Pouvoir Exécutif unicéphale dirigé par Fils-Aimé. L’amélioration des conditions sécuritaires étant un préalable à l’organisation des élections pour le remplacement des autorités actuelles, certains groupes politiques ont insinué que le Pouvoir transitionnel en place s’amuserait à faire durer le plaisir.

Minimisant ces critiques et insinuations, le Premier Ministre-Président a réaffirmé la détermination de son Gouvernement à poursuivre les efforts engagés pour ramener l’ordre sur l’ensemble du territoire national.

Ces derniers mois, grâce au ‘*Programme P-400*’ financé par le Gouvernement des Etats-Unis d’Amérique, plusieurs promotions de policiers sont sorties de l’Ecole et de l’Académie de la police nationale. De plus, le Lundi 8 Juin en cours, le processus de recrutement de milliers de militaires de toutes catégories, a été lancé à travers le pays. La grande ruée vers les centres d’inscription a prouvé un

engouement sans précédent des jeunes pour l’institution militaire. Parallèlement, les nouveaux contingents de la Force de répression des gangs (FRG) arrivent progressivement à Port-au-Prince, jusqu’à atteindre l’effectif de 5,500 militaires et policiers et civils vers le mois d’Octobre 2026.

Cette situation d’insécurité, bloquant les activités économiques et socio-culturelles, perdure depuis si longtemps que la population est devenue impatiente et même sceptique quant à une volonté réelle d’endiguer le mal.

En tout cas, la rencontre du Lundi 8 Juin 2026 du Premier Ministre-Président Alix Didier Fils-Aimé, avec **Mme Daniela Krosiak**, Secrétaire Générale Adjointe et Cheffe du Bureau d’Appui des Nations Unies en Haïti (UNSOH) ; **M. Jack Christofides**, représentant spécial du Secrétaire Général de l’ONU en Haïti pour la FRG ; **Major général Erdenebat Batsuuri**, commandant en Chef de la FRG, est de la plus grande importance, et laisse entendre que bientôt des actions concrètes et efficaces seront entreprises pour ramener l’ordre dans le pays.

Magazine HAITI-ESPOIR

HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155

Supportez le magazine au : NATCASH +509-56220262

ALIX DIDIER FILS-AIMÉ MAINTIENT LE CAP!



Marie-Denise Claude et le Premier Ministre Fils-Aimé le 7 Février 2026

Comme on pouvait s'y attendre, il ne s'est rien passé le Lundi 8 Juin 2026, date considérée par une partie de l'opposition haïtienne comme étant celle de la "fin de mandat" du Premier Ministre-Président **Alix Didier Fils-Aimé**. Celui-ci, pas vraiment inquiet, est resté en poste sur la base du "*Pacte National pour la Stabilité et l'Organisation des Élections*" du 21 Février 2026 qui lui a donné une mission, celle de finaliser la transition entamée par l'ex-Conseil Présidentiel de Transition (CPT), sans aucun mandat précis. En effet, l'**Article 2** du Pacte stipule qu' : << **À la fin du mandat du conseil présidentiel de transition le 7 février 2026, le conseil des ministres sous la présidence du premier ministre Alix Didier Fils-Aimé exerce le pouvoir exécutif jusqu'à l'organisation des élections conformément au calendrier électoral établi par le conseil électoral provisoire.** >>

Signé par les principales organisations politiques du pays, ce document avait pour objectif d'obtenir un minimum de consensus politique et de légitimité pour une formule de gouvernement exceptionnelle, vu que certaines provisions de la Constitution n'étaient pas applicables en raison de l'absence du Parlement. Parmi la multitude d'organisations politiques et de la société civile qui l'avaient endossé, figurent des partis politiques majeurs, comme :

- **Fanmi Lavalas** de l'ancien Président Jean-Bertrand Aristide ;
- Le **Parti Haïtien Tèt Kale** (PHTK) des anciens Présidents Michel Martelly et Jovenel Moïse.

- **Accord du 21 Décembre**, de l'ancien Premier Ministre-Président Ariel Henry ;
- Les **Engagés pour le Développement** (EDE) de l'ancien Premier Ministre Claude Joseph ;
- **Renmen Ayiti** de l'ancien Premier Ministre et candidat à la Présidence Jean Henri Céant.

Objectivement, pour les signataires dudit Pacte il s'avère mal aisé de se référer à l'**article 149** de la **Constitution** qui établit qu' : <<**En cas de vacance de la Présidence de la république soit par démission, destitution ou en cas d'incapacité physique ou mentale permanente dûment constatée, le conseil des ministres, sous la présidence du premier ministre, exerce le pouvoir exécutif jusqu'à l'élection d'un autre président.**

Dans ce cas, le scrutin pour l'élection du nouveau Président de la République pour le temps qui reste à courir a lieu soixante (60) jours au moins et cent vingt (120) jours au plus après l'ouverture de la vacance, conformément à la Constitution et à la loi électorale.

Dans le cas où la vacance se produit à partir de la quatrième année du mandat présidentiel, l'Assemblée Nationale se réunit d'office dans les soixante (60) jours qui suivent la vacance pour élire un nouveau Président Provisoire de la République pour le temps qui reste à courir.>>

Ces organisations savaient qu'il n'y avait de date-butoir, mais juste une mission. << Ce "**jusqu'à l'élection d'un autre Président**" >> faisait preuve d'une confiance absolue au sérieux et l'honnêteté de Fils-Aimé à qui on avait donné un blanc-seing.

Il ne s'agissait pas de naïveté, puisque le délai de 120 jours s'avérait pratiquement impossible, et pour rétablir un climat de sécurité, encore moins pour réaliser les élections.

Les demandes de démission de Fils-Aimé à l'échéance du 8 Février 2026, ne peuvent provenir que :

- de signataires du Pacte insatisfaits de son bilan ;
- de non-signataires ou contempteurs qui n'avaient jamais accepté son maintien à la Primature ;

- de non-signataires ou contempteurs n'ayant pas digéré son Exécutif monocéphale ;
- d'intérêts liés au maintien du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) tel qu'il était ou replâtré, au-delà du 7 Février 2026 ;
- de gens neutres qui attendaient de le voir se prouver au pied du mur de l'insécurité.

Les appels à la démission de Fils-Aimé :



En effet, dénonçant la lenteur du processus électoral, les actions d'éclat des groupes armés en province et la conclusion de certaines conventions jugées irrégulières, des opposants à la gouvernance monocéphale, auxquels se sont joints certains signataires déçus du '*Pacte National pour la Stabilité et l'Organisation des Elections*', ont cru le moment venu pour renverser Fils-Aimé. Dans cette perspective, ils se sont tournés vers la **Caricom** et son '*Groupe d'Eminentes Personnalités*', dont la visite en Haïti a été reportée *sine die*. Le Gouvernement n'entendrait pas voir reprendre de sitôt une autre ronde de 'négociations' qui mettrait encore en jeu son pouvoir.

Soixante-douze 72 formations politiques sur les 320 reconnues par le *Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP)* avaient adopté peu de jours avant le 8 juin une déclaration commune appelant à la démission du Premier Ministre-Président Alix Didier Fils-Aimé et son

remplacement par une Gouvernance bicéphale ayant un *Chef d'Etat* et d'un *Chef de Gouvernement*. Pour eux, les 120 jours qu'établit l'article 149 de la *Constitution* en vigueur, a pris fin le 8 Juin 2026. D'autres leaders politiques et de la société civile ne mentionnent pas de date butoir, mais exigent que la barre soit redressée avec le départ de Fils-Aimé.

Le nombre de 72 organisations n'est pas négligeable, mais ne semble pas trop impressionnant pour des connaisseurs de la politique haïtienne de ces dernières décennies, comme la Communauté internationale. Parmi les dirigeants politiques contestataires se détachent quelques figures ayant une certaine notoriété ou un restant de représentativité populaire.

Page suivante

Par exemple, l'ancien Sénateur et candidat la Présidence, **Moïse Jean-Charles**, qui était arrivé en troisième (3^e) position à deux reprises, lors des élections de 2015-2016. La coalition nationale qui avait porté, ou accepté impuissante, Fils-Aimé au Pouvoir unicéphale peut s'effriter au fil du temps et des faux pas de l'homme. Le

conflit avec le CEP est devenu, pour certains, une occasion de l'affaiblir. Néanmoins, la décision finale se trouve entre les mains de la communauté internationale, d'autant que les "forces" internes ne semblent intéressés que par le partage de la dépouille de cet Etat mort qu'est devenu Haïti aujourd'hui.

Dans l'attente du soutien de la communauté internationale :



Le corps diplomatique à la cérémonie de prise de fonction du Président du Conseil des Ministres Alix Didier Fils-Aimé, le 7 février 2026

Jusqu'à présent, le "Core Group" (syndicat des grandes représentations diplomatiques accréditées en Haïti), dominé par les USA, le Canada et la France, ne s'est pas encore prononcé sur ces agitations politiques. Son intervention musclée avait été déterminante pour empêcher à l'ex-Conseil Présidentiel de Transition (CPT) de se replâtrer ou se substituer à lui-même au-delà de son mandat échu le 7 Février 2026. L'International disait ne pas vouloir d'une "instabilité gouvernementale" dans le pays, encore moins permettre à des gens sans aucun bilan de garder indéfiniment un pouvoir perçu comme une fin en soi.

On ne sait pas si l'un ou l'autre de ces diplomates – **Henry T. Wooster** (USA, en fin de mission), **André François Giroux** (Canada) et **Antoine Michon** (France), est encore animé des mêmes sentiments de soutien à l'égard du Premier Ministre-Président Alix Didier Fils-Aimé. Peu semble importer pour l'instant, car le numéro 2 du Département d'Etat des USA, **Christopher Landau**, lors de sa visite officielle en Haïti le Vendredi 29 Mai 2026, avait apporté un soutien sans équivoque au Président du Conseil des Ministres.

La coupe du Monde de football : Une période de trêve

Les oppositions politiques haïtiennes des 40 dernières années, sont habituées aux volte-face et autres revirements de la communauté internationale dans le dossier haïtien. A coup sûr, les éternels opposants, les nouveaux déçus et les lésés, continueront à scruter l'horizon pour déceler une désapprobation, un lâchage de Fils-Aimé par la Communauté Internationale pour continuer à s'agiter, et avoir l'occasion de lui porter le coup de boutoir. De surcroît quand ce dernier aura commis, comme Jean-Bertrand Aristide, Jovenel Moïse, Ariel Henry, Gary Conille, "l'erreur fatale". On ne semble pas en être encore là.

Entretemps, les yeux sont tournés vers la 26^{ème} édition de la phase finale de la Coupe du Monde de Football de la FIFA organisée conjointement par le trio USA-Canada-Mexique, du 11 Juin au 19 Juillet 2026. Avec la participation d'Haïti à la plus grande fête sportive mondiale, on devrait s'attendre à une trêve dans les activités politiques. Néanmoins, une fois la distraction terminée, le plus grand business haïtien – les luttes politiques stériles – devra reprendre ses droits "as usual".

Magazine HAITI-ESPOIR

BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



BMPAD

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est un organisme public autonome, chargé d'assurer la mobilisation, la gestion et la mise en œuvre de projets structurants inscrits dans la politique de développement du Gouvernement.



La création du BMPAD en 2008 a mis fin au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III.

Cet organisme fonctionnait sous la direction du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Contrairement au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III, le BMPAD jouit d'une autonomie administrative et financière. Il assure le relais « des accords, des conventions et des protocoles d'entente » de l'ancienne structure. Sa mission est clairement définie selon les statuts précisés dans sa loi cadre.

bmpad.gouv.ht, Port-au-Prince, Haïti



LA POLICE NATIONALE D'HAÏTI À L'OCCASION DE SON 31^{ÈME} ANNIVERSAIRE, REND HOMMAGE AUX POLICIÈRES



{Suite page suivante}



UN FAIT ORDINAIRE DANS LA VIE DES FORCES PUBLIQUES



Dégradation publique d'Ullmo, Place Saint Roch, Toulouse, France, 1910.

Certains Haïtiens de l'intérieur du pays et de la diaspora, se sont indignés de la façon dont deux soldats haïtiens, convaincus de vol, ont été dégradés publiquement le Vendredi 5 Juin 2026 par les autorités militaires: en présence de la troupe et de certains organes de presse en ligne. Cette affaire en instruction depuis le mois d'Avril 2026, impliquait un groupe de 4 soldats, dont 2 n'ont pas été trouvés fautifs. Le Ministre de la *Défense Nationale*, **Mario Andrésol**, en a profité pour en appeler à la bonne conduite des militaires en ce moment critique de la remobilisation de l'armée, et lancer une mise en garde

contre des militaires s'adonnant à la délinquance et l'indiscipline.

Certains sont accusés de semer le trouble dans leurs quartiers ; d'autres font partie de réseaux de voleurs de terrains et de maisons appartenant à des expatriés, etc. La Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) a même émis des mandats d'amener et des avis de recherche contre des militaires en activité et des déserteurs. On ne s'en doutait pas ; il s'agit d'un mal qui prenait de l'ampleur au sein de la nouvelle armée, auquel il s'avérait nécessaire de donner un coup d'arrêt, d'une manière ou d'une autre.

Le contexte :

Cette répétition d'actes délictueux par des militaires, survient à un moment critique pour la nouvelle armée, et dérange grandement l'institution pour les raisons suivantes: 1.- De plus en plus de gens, Haïtiens et Etrangers, hier opposés à la remobilisation des Forces Armées d'Haïti (FAd'H), mais conscients de l'incapacité de la Police Nationale d'Haïti (PNH) à rétablir la sécurité dans le pays, se sont tournés vers les FAd'H, bien qu'avec une certaine réserve.

Des coopérants étrangers qui exigeaient autrefois que des armes achetées au nom des FAd'H, fussent livrées à la PNH, s'assoient désormais avec le Ministre Andrésol sur comment mieux remobiliser l'armée. Il va sans dire que le moindre faux pas d'éléments indisciplinés, pourrait remettre en question ce retournement de situation dont bénéficie notre principale force publique.

Page suivante



POLICE NATIONALE D'HAÏTI
DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE

AVIS DE RECHERCHE MILITAIRE EN CAVALE



NOM : CHOUTE
PRENOM : BERHMAN ANGELO

INFRACTIONS REPROCHÉES :

- MEURTRE
- CRIME CONTRE LA SURETÉ INTERIEURE DE L'ÉTAT

N.B. Dangereux et armé

En cas de localisation, prière de nous contacter à l'email

adresse : alerte@dcpj.gouv.ht

Phones : 3834-1111 / 3835-1111 / 3838/1111/ 2817-0545

Mars 2026

Un avis de recherche de la DCPJ décerné contre un militaire en cavale. Le mal était plus profond qu'on ne le pensait

Un anecdote 2 : dans les années 1980, un Major des Forces Armées d'Haïti habitant la rue Delmas 8, s'était suicidé, parce que la caisse du Quartier Général de la Police placé sous son commandement, avait été subtilisé, disait-on, par un autre militaire de ses subalternes. Face au doute affectant son honneur, il préféra se donner la mort comme

Des critiques mal venues :

L'armée a ses logiques et discipline que les civils n'admettent pas toujours. Malheureusement, des gens de bonne volonté, mais ignorants de la vie militaire faite de contraintes et de rigueur, ont dit y voir une manœuvre démagogique de la hiérarchie militaire et du Ministre André Sol. D'autres y ont trouvé un moyen pour mettre en question l'efficacité de celui-ci dans la lutte contre l'insécurité, à croire qu'il en avait tout seul la clé de voute, la baguette magique. Au contraire, l'homme semble animé d'une volonté manifeste de prendre les taureaux par les

Un événement délibérément traumatisant:

On conçoit bien que de telles images soient bouleversantes pour les civils, et déshonorantes pour les fautes et leurs familles. Personne n'aimerait se trouver dans une telle situation. Et c'est l'objectif même de cette punition : provoquer un choc psychologique, traumatisant pour

2.- De surcroît, ces actes répréhensibles et indignes de soldats, induisent une mauvaise perception de l'armée dans l'opinion publique.

3.- La dégradation publique a eu lieu à quelques jours du lancement d'une vaste opération de recrutement de 5 mille jeunes au sein des Forces Armées d'Haïti (FAd'H), dans le cadre du *Plan d'Action 2026-2027*.

De la discipline militaire:

L'armée a ses principes primordiaux que les civils ne comprendront pas tous : l'obéissance aveugle, la loyauté à l'Etat, la neutralité politique et surtout *la culture de l'honneur et de l'éthique*. Il ne pourrait en être autrement, car des gens armés indisciplinés, s'adonnant à la délinquance, représentent un fléau pour la société en général. Et ce ne sont pas les Haïtiens d'aujourd'hui qui diront le contraire. Ce genre de punitions existe même dans les périodes de formation des soldats et surtout des cadets.

Anecdote 1 : A table, le cadet "Joseph" s'est mis à découper d'un trait sa banane, au lieu de la découper et manger de manière alternée, morceau après morceau. L'ayant surpris, l'officier instructeur l'obligea à répéter devant ses camarades de promotion, une trentaine de fois : << *Le cadet Joseph est un coq !* >> Ce genre de punitions est conçu pour garantir la discipline et provoquer la correction, une fois pour toutes.

preuve d'honnêteté. Malgré tout ce qu'on pouvait reprocher à l'armée sous le régime des Duvalier, il y avait des gens honnêtes. D'où qu'après la démobilisation des FAd'H en 1995, nombre d'officiers supérieurs sont morts dans la gêne !

cornes. Désormais, l'armée consolide les acquis et occupe peu à peu les zones libérées par la police et les mercenaires étrangers.

Ceux qui critiquent le Haut Etat-major de l'Armée et le Ministre Mario André Sol, ont-ils lu les Règlements internes de l'Armée haïtienne ou le Manuel de Justice Militaire (MJM) ? Il ne saurait y avoir de vide réglementaire pendant cette période de remobilisation. Les principes qui guident les institutions militaires restent et demeurent, tant qu'ils ne sont pas amendés.

garantir un comportement désiré. Ce sont, en effet, des faits habituels dans la vie des forces publiques en général, mais que le grand public haïtien ait pu enfin vivre ce spectacle un peu choquant.

Page suivante

Récemment, une pareille vidéo circulant sur les réseaux sociaux montrait comment le chef de la police dominicaine dégradait des policiers pris en flagrant délit de vol et autres délits indignes d'une force de l'ordre.

Le fait pour ces 2 jeunes soldats, de se salir la réputation, pourrait être une preuve du désespoir économique dans lequel nage aujourd'hui le peuple haïtien dans son ensemble, et nos pauvres policiers et soldats, en particulier. Tout comme, il peut révéler que les vices, se sont emparés de toutes les couches sociales et de toutes les catégories socio-professionnelles.

En visionnant ce spectacle, on était pris de compassion pour ces deux jeunes hommes et leurs familles. Mais on a compris également qu'il s'agissait d'une vieille tradition militaire utilisée pour :

- Frapper l'esprit des milliers de jeunes postulants qui vont intégrer bientôt les Forces Armées d'Haïti (FAd'H) ;

La société haïtienne se trouve à un tournant où elle doit faire des choix :

Anecdote 2 : Dans les années 1970, *un tap-tap* (véhicule de transport en commun urbain) s'arrêta à *la rue des Remparts* pour prendre un passager. Y monta une bonne dame, commerçante de son état, transportant un grand sac rempli de billets qu'elle allait déposer à une banque dans le quartier bancaire de la *Place Geffrard*. Dans le véhicule, il y avait des gens qui ne pouvaient même pas payer le tarif de 50 centimes, au point que certains descendaient en catimini pour se fondre dans la foule. Mais personne ne songeait à agresser l'heureuse commerçante pour s'approprier de son argent. C'était un fait courant ; d'ailleurs, il n'y avait point d'agents de sécurité dans les banques. L'éducation familiale, bref, les institutions de socialisation fonctionnaient si bien, que les forces répressives avaient moins de travail à faire.

La situation diabolique qu'on est en train de vivre dans le pays, avec cette économie criminelle, en appelle à des mesures drastiques. La société haïtienne se trouve aujourd'hui à un tournant décisif de son histoire. Elle doit savoir exactement ce qu'elle veut pour reconstruire son Etat failli et ses familles en déliquescence. Pour se

- Leur bien montrer ce qui les attend, s'ils ne font pas de l'honneur militaire, l'honneur tout court, leur guide et boussole ;
- Dire à la société haïtienne qu'on ne va point remobiliser l'armée haïtienne sur les anciennes bases ;
- Et qu'il ne devrait pas y avoir au sein de l'armée des délinquants ;
- S'écarter du modèle de la Police Nationale d'Haïti (PNH), dont un organisme de défense des droits humains, a dit que 60% de l'effectif est lié aux gangs criminels qui endeuillent la nation.

Tout compte fait, l'armée représente l'institution idéale pour former le caractère des jeunes. Est-ce pourquoi le service militaire est obligatoire dès l'atteinte de la majorité légale dans de nombreux pays du Monde.

régénérer, ce pays a besoin d'hommes forts qui, comme Mario Andrésol, ne lésinent pas sur les principes, tout en restant humain.

Les punitions ont un rôle social : il s'agit d'un mécanisme visant l'ordre et l'équilibre au sein des familles, des groupes comme les forces publiques, et la société en général. La finalité n'est point d'humilier de jeunes compatriotes en difficulté, juste pour les déshonorer, mais de décourager les mauvais comportements au sein des forces publiques, par la honte qui est attachée à la punition. Ce sont là des choses bien calculées par des psychosociologues, qui n'ont de sens que dans des sociétés où l'honneur, la dignité et la considération sociale représentent des valeurs. On espère que ces valeurs existent encore dans la société haïtienne...

Pour ces deux jeunes, la vie n'est pas finie. On espère qu'ils se sont amendés, et que, revenus à de meilleurs sentiments, ils pourront refaire leurs vies professionnelles.

Magazine HAITI-ESPOIR
8 Juin 2026

HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155

Supportez le magazine au : NATCASH +509-56220262

MESSAGE

Date: Le 03/06/2026

No. DU CENTRE: 110-26/GG

Transmis par:.....Reçu par:.....Heure:.....

Du: COMCHEF
Au: Commandant a.l. de l'Unité de la Garde Nationale

Réf. :
a) Article 267-2 de la Constitution.
b) Article 4-50, alinéa 7 des Règlements Généraux des FAd'H
c) Votre rapport daté du 28 avril 2026 au COMCHEF relatif aux Soldats de Première Classe SAINT DIC Walner (50157), NEVIL Dimitry (50280), aux Soldats JEAN Gilles Lenes (50590) et HALL Burthenson (50937) FAd'H impliqués dans une action malhonnête au préjudice du Sieur Adams, ainsi connu.
d) Convocation d'une Commission d'Enquête en date du 05 mai 2026 présidée par le Lieutenant-Colonel Flobert GUILLAUME FAd'H pour faire le jour sur les faits allégués dans la référence "a".

1. Veuillez, dès réception de ce message, renvoyer des Forces Armées d'Haïti **"POUR LE BIEN DU SERVICE"**, les Soldats de Première-Classe SAINT-DIC Walner (50157) et NEVIL Dimitry (50280) FAd'H.
2. CHARGE RETENUE CONTRE EUX :
 - Avoir, dans la nuit du 27 avril 2026, au cours d'une patrouille, rencontré dans les parages du poste de police au carrefour de Delmas 31, deux (2) véhicules en difficulté ayant à leur bord des sacs de sucre, et, au lieu de venir en aide à leurs occupants, ces enrôlés leur ont extorqué, par voie de chantage, quatre (4) sacs de sucre, **conduite portant atteinte au prestige et à la dignité des Forces Armées d'Haïti.**
3. Ces deux (2) militaires seront renvoyés avec **"DESHONNEUR"** lors d'une cérémonie solennelle et publique.
4. Vous procéderez immédiatement à la récupération de l'ensemble des biens de l'Etat qui se trouveraient en leur possession.


S/ GUERRIER

Copie :
Au Ministre de la Défense
A l'Inspecteur Général des Forces Armées d'Haïti
A l'Assistant CHEMG-4 des Forces Armées d'Haïti
A la Section Informatique

Préparé Par:

Bureau:

Sécurité effondrée, élections compromises et transition à bout de souffle

Par Benzico Pierre

**Marche pacifique contre l'insécurité à Port-au-Prince**

Dans ce deuxième volet de sa série consacrée à la transition haïtienne depuis 2021, l'économiste Benzico Pierre analyse l'effondrement sécuritaire du pays, l'expansion des gangs armés, les limites des réponses nationales et internationales ainsi que l'impasse électorale qui fragilise davantage la gouvernance. Entre territoires perdus, processus électoral gelé et dépendance croissante envers l'appui étranger, cette réflexion interroge les véritables acquis d'une transition qui peine encore à rétablir l'autorité de l'État et la stabilité nationale.

De la sécurité

Après les événements des 6 et 7 juillet 2018, le pays a sombré dans l'escalade de violence des gangs. Changeant continuellement de modes opératoires, ces bandits ont déstabilisé le pays, provoquant la destruction des principales zones industrielles, administratives et économiques de la capitale, la destruction ainsi que le siège du bastion agricole de la vallée de l'Artibonite et les déplacements internes des populations. Dans leurs vagues de violences, ils ont annihilé, dans l'espace d'un cillement, les efforts de certains professionnels de la classe moyenne qui ont trimé durement pour se forger une stabilité économique.

Ils ont cassé l'élan d'hommes et de femmes d'affaires créateurs d'emplois dans le pays. D'un autre côté, comme des iconoclastes invétérés, ils ont détruit toute la mémoire du peuple haïtien en incendiant bibliothèques, universités, monuments historiques, anciennes écoles formatrices des meilleures têtes de notre pays. Ils se sont pris aux symboles les plus fondamentaux de la société. Et pire encore, ils ont court-circuité le parcours et

l'évolution des jeunes générations. Ils ont réussi à mettre Haïti hors-jeu du trafic international aérien, maritime et terrestre à un certain point de vue.

Le principal aéroport international du pays est fermé, des lignes maritimes internationales des plus importantes ont suspendu leurs expéditions sur le pays. Les échanges commerciaux entre Haïti et la République Dominicaine rentrés dans l'illégalité privant les structures de perceptions de l'Etat haïtien de précieuses rentrées.

Pour faire face à l'insécurité grandissante, en octobre 2023, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 2699 (2023) qui a autorisé une mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti sous le leadership du Kenya pour faire face à l'insécurité grandissante. La communauté internationale n'a pas tenu ses promesses quant au financement de ladite mission. Résultats : plus de territoires perdus, plus de déplacés internes.

Suite page suivante

A la 80e session des Nations Unies, Haïti a fait le plaidoyer pour la transformation de la MMAS en force de répression des gangs (FRG) telle que proposée par les Etats-Unis et le Panama. Le 3 septembre 2025, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 2793(2025) autorisant le passage de la MMAS à la FRG pour une durée de douze (12) mois avec un mandat plus offensif. A date, soit sept (7) mois après l'adoption de la résolution, la FRG peine à

prendre forme. Selon des informations disponibles, cette force ne sera ni effective encore moins opérationnelle avant octobre ou novembre 2026.

Quant à la Police Nationale, les efforts suivis de conquête sont peu significatifs même si le nouveau Haut commandement se revendique la reconquête de certains pans de la Capitale.



Débarquement de matériels pour la Force de Répression des Gangs à Port-au-Prince.

Ce que l'on n'ose pas dire sur la sécurité c'est que la transition n'aura pas suffi pour réprimer la gangstérisation du pays. Repousser les gangs dans les confins de leurs fiefs pour organiser les élections sera un pas important mais insuffisant pour rétablir la sécurité et la stabilité. Pour arriver à la répression effective des gangs il faut deux choses fondamentales :

1. Le désarmement et la réinsertion. Encore faut-il rappeler que d'après le rapport des Nations Unies et du Haut-commissariat aux droits de l'homme il y a un peu plus de 500 000 armes en circulation dans le pays ? Le projet de construction des prisons de l'Etat haïtien sous les bons auspices de firme étrangère à la faveur de principes contractuels apparemment juteux ne semble pas tenir compte du rôle important que devra jouer une structure de réinsertion des mineurs aujourd'hui contraints de faire allégeance aux activités criminelles des gangs. Un plan de

réinsertion des mineurs sera important. D'où l'importance de la CNDDR peut jouer un rôle capital tant dans le désarmement que dans la réinsertion.

2. Les politiques publiques ciblées pour couper le terreau fertile. Cette nécessité n'est plus à démontrer. La disponibilité et l'oisiveté des jeunes et même des adolescents constituent un bassin fertile à l'alimentation de ces groupes terroristes sans foi ni loi. Les vraies questions doivent être posées aujourd'hui : Que voulons-nous faire de notre pays ? Sommes-nous vraiment incapables de nous prendre en main, de mobiliser autrement la PNH et la FAD'H pour contrer, dans la règle, ces bandits qui ont frustré parents et progénitures du goût de vivre dans leur pays ? Devra-t-on rester à la merci de l'étranger qui se pérennise et se stabilise dans les promesses, même si l'on doit reconnaître les efforts déployés pour faire face au grand banditisme ?

Page suivante

Les forces vives de la nation sont interpellées, avec cette même détermination qui a animé nos ancêtres, pour conjurer ce processus de destruction engrangé par des apatrides qui ont juré de réduire Haïti à sa plus simple expression. Là où nous avons été conduits aujourd'hui révèle notre manque de responsabilité vis-à-vis de nous-mêmes et la nécessité d'une vraie prise de conscience pour relever le défi, pour rebondir. Notre histoire, à qui veut l'entendre, est singulière dans le concert des nations, cette vérité doit-elle déplaire ?

Nous avons toujours su résister face à l'ennemi. Et, l'ennemi d'Haïti sont les avortons de nos pères et mères qui aujourd'hui se sont aussi faits complices des ennemis historiques de la nation. Le sauvetage d'Haïti se fera par les Haïtiens ou ne se fera pas lors même que le support de l'étranger demeure indispensable. Haïti ne mourra pas. Il existe encore des Haïtiens dignes de notre histoire et de ceux-là qui l'ont forgé.

Des élections



Plus qu'une simple procédure technique, les élections sont à la fois la source et l'arbitre des rivalités politiques. Elles sont, dans leur essence, le symbole éprouvé de la participation citoyenne au gouvernement représentatif. Les élections doivent, en principe, favoriser l'avènement de dirigeants politiques légitimes afin de prévenir toutes les formes de conflits, la faillite économique et assurer la transformation du pays.

Politique

L'organisation des élections, dès les premiers instants après l'assassinat du Président Moïse, devrait constituer la préoccupation fondamentale des élites du pays notamment les élites politiques. Nous sommes pratiquement à cinq (5) ans de ce crime crapuleux, rien ne semble augurer réellement la tenue desdites élections, dans un climat sécuritaire acceptable dans un proche avenir. Après la disparition du Président Cincinnatus Leconte lors de l'explosion du Palais National le jeudi 8 Aout 1912 à 3 heures 25 du matin, Tancrède Auguste est élu Président le même jour. Le 2 mai 1913 Tancrède Auguste meurt, le 4 mai Michel Oreste le remplace. C'est

comme si, du point de vue de la gouvernance politique, Haïti a fait un sursaut à reculons d'un peu plus de 109 ans.

Aujourd'hui encore, mettons-nous d'accord que les élections n'auront pas lieu le 25 Aout 2026 d'autant que le 8 avril 2026 le CEP a annoncé le gel du processus électoral sans une date précise pour la reprise de celui-ci. Les retards s'accumulent relativement aux délais techniques incompressibles. Plus loin encore, il paraît que les élections n'auront pas lieu non plus en novembre 2026.

Les trois (3) principaux piliers qui ont toujours constitué l'agenda de cette transition qui a déjà trop duré et qui fatigue tout le monde ne sont point au rendez-vous. C'est une transition ratée !

En faisant un bon diagnostic de la gouvernance du pays depuis 2021, l'on peut se questionner sur ce qui peut être considéré comme acquis durant cette transition.

Benzico Pierre



HAITI-ESPOIR

Le magazine des bonnes analyses

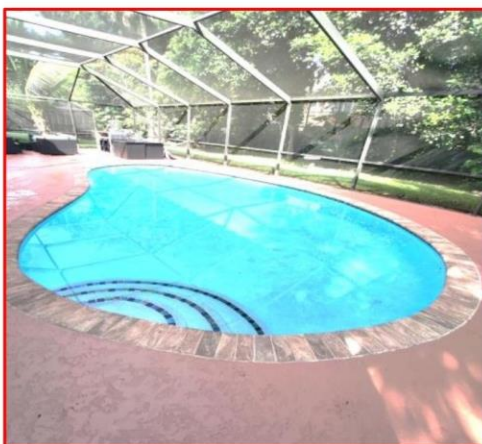
Meet Smyrne Mathis Real Estate:

Your Trusted Real Estate Partner in South Florida

Buying or selling a home is more than a transaction — it's a life-changing experience. That's why I, Smyrne Mathis, have dedicated my career to making the process smooth, transparent, and rewarding for every client I serve. Since earning my real estate license in 2014, I've helped countless families find their dream homes and build wealth through real estate. My approach is simple: build trust, deliver results, and treat every client like family.



Whether you're a first-time buyer, looking for a beachfront condo, a family home, or an investment property, I bring strong negotiation skills, local expertise, and a trusted network of



lenders, inspectors, and title professionals to make sure every step feels easy and stress-free.

For my international and foreign buyers — if you're dreaming of owning a home or investing in the United States, I'm

the girl for you! From understanding the U.S. real estate process to connecting you with the right financing and legal resources, I specialize in helping buyers from abroad make confident, successful purchases here in South Florida.

I believe every client deserves honesty, communication, and a true partner — not just an agent. My motto says it best:

"I'm not just your real estate agent; I'm your real estate partner. I'll always be on your side."

If you're ready to buy, sell, or invest — locally or from overseas — let's connect and make it happen!

Let's talk today!

Transparency. Trust. Results.

Smyrnemathis320@gmail.com



HOMMAGE À CRISTINA DESLILE



Cristina Deslile au piano et Cuco, à la flûte.

Hier Samedi 30 Mai 2026, on a rendu un vibrant hommage à **Cristina Deslile**, l'une des plus belles et prestigieuses voix lyriques de Santiago et de Cuba. À ses côtés se

Au-delà de son talent de chanteuse, elle est une intellectuelle brillante, dont la vie est intimement liée à l'histoire du *Musée de la Maison natale d'Heredia*, de la *Maison des Caraïbes*, de la *Rencontre des poètes des Caraïbes et du monde*, organisée chaque année dans le cadre du *Festival caribéen*, et à des poètes tels que **Jesús Cos Causse**, **Efraín Nadereau Maceo**, **Waldo Leyva**, **Ariel James Figarola**, **Reinaldo García Blanco** et l'Italien **Gian L. Nespoli**, avec lequel Cristina a vécu un amour profond et magnifique.

Cristina Deslile a représenté Cuba sur de nombreuses scènes à travers le monde, en tant que chanteuse et professeure, laissant derrière elle une riche palette musicale, véritable ode à l'identité nationale.

Le "CAPITULO DE POETAS de Santiago de Cuba" a organisé le Samedi 30 Mai 2026, un autre événement dans le cadre de ses activités culturelles, à la Maison Natale de **Jose Maria Heredia y Heredia**, siège du Chapitre. Le dernier épisode de « *Tardes del Naranjo* » ("Après-midis sous l'oranger"), a été dédié à la célèbre vie et œuvre de la chanteuse lyrique originaire de Santiago de Cuba, **Cristina Deslile**.

« *Tardes del Naranjo* » (Après-midis sous l'oranger), est un événement culturel qui date de plus de 20 ans, mais il n'avait pas eu lieu depuis six ou sept ans. Sous la direction d'**Ericksa Castellanos Abad**, y ont été intégrés des projets novateurs pour interpréter la poésie comme une expression vivante du patrimoine culturel immatériel et pour revitaliser certains aspects du fonctionnement de l'institution qui avaient été un peu négligés par les administrations précédentes.

En général, cet événement honore des personnalités du monde artistique et intellectuel cubain et international ayant séjourné à Santiago de Cuba. Il se tient régulièrement depuis Janvier 2025, le dernier samedi du mois à 15 heures.

trouvait « **Cuco** », membre d'un des trios dans lesquels elle chantait.



Ericksa Castellanos Abad remettant une sorte de parchemin à la célèbre chanteuse lyrique Cristina Deslile en reconnaissance de son œuvre.

Magazine Haiti-Espoir

Haiti-Espoir



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accueil de l'organisation Ecovert-Haïti au sein du parti Les Engagés pour le Développement (EDE)

Le parti Les Engagés pour le Développement (EDE) salue avec une profonde satisfaction la décision de l'organisation Ecovert-Haïti de rejoindre ses rangs. Nous accueillons cette adhésion comme l'expression d'une confiance mutuelle, mais surtout comme la manifestation d'une volonté commune de contribuer à la transformation d'Haïti.

La dégradation accélérée de l'environnement, la vulnérabilité croissante d'Haïti face aux catastrophes naturelles ainsi que les effets de plus en plus perceptibles des changements climatiques imposent une prise de conscience collective et des réponses politiques à la hauteur des défis. Dans ce contexte, l'engagement d'acteurs issus du mouvement écologique représente un apport précieux à la réflexion et à l'action publiques.

Le parti EDE salue le parcours, le travail de sensibilisation et les initiatives menées depuis plusieurs années par Ecovert-Haïti en faveur de la protection des ressources naturelles, de la justice environnementale et du développement durable. Son expérience de terrain et sa proximité avec les communautés contribueront à enrichir notre vision et à renforcer nos propositions pour une Haïti plus résiliente et plus respectueuse de son patrimoine naturel.

La crise environnementale que connaît Haïti n'est pas une réalité abstraite. Elle touche directement les familles, les agriculteurs, les communautés côtières, les jeunes et les plus vulnérables. Elle affecte notre sécurité alimentaire, notre santé, notre économie et notre capacité à faire face aux catastrophes naturelles. Répondre à ces défis exige une vision, du courage politique et une mobilisation nationale.

EDE se réjouit de pouvoir compter désormais sur l'expertise, l'engagement et la passion des membres d'Ecovert-Haïti pour enrichir cette démarche collective. Nous réaffirmons notre engagement à promouvoir des politiques publiques capables de concilier croissance économique, protection de l'environnement et amélioration des conditions de vie de la population.

À Ecovert-Haïti, à ses dirigeants, à ses militants et à tous ceux qui portent ce noble combat écologique, nous adressons nos salutations fraternelles et notre plus chaleureuse bienvenue.

L'avenir appartient à celles et ceux qui choisissent de s'engager.

 le 8 juin 2026

Le Comité Directeur National

Siège Social: 9, Delmas 58
Email: info@ede.ht :: <https://www.ede.ht>

STEEVY GUSTAVE ET L'ABROGATION DU CODE NOIR

Par Martine Milard



Steevy Gustave, Député Français en Essonne (à droite).

Le premier édit fut appliqué à la Martinique et à la Guadeloupe en 1685, puis à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti) en 1687 et à la Guyane en 1704. Un deuxième édit fut promulgué pour l'île Bourbon (actuelle La Réunion) en 1723, puis un troisième pour la Louisiane en 1724. Cette Louisiane, vendue par Napoléon Bonaparte aux États-Unis en 1803, était bien plus vaste que l'État actuel du même nom. Elle représentait alors près de 22 % du territoire des États-Unis d'aujourd'hui.

Comme l'a rappelé avec force le député de l'Essonne, Steevy Gustave : « *Nous ne sommes pas des descendants d'esclaves ; nous sommes les descendants d'êtres humains nés libres, puis réduits en esclavage.* » Derrière les registres administratifs et les cargaisons négrières, il y avait des vies, des mères, des pères, des enfants, des visages et des destins brisés. Dans un hommage poignant à son arrière-grand-mère, elle-même petite-fille d'une femme née en Afrique, arrachée à sa terre et réduite en esclavage sous le matricule 336, il a redonné une voix à celles et ceux que l'histoire a trop souvent réduits à des numéros. Submergé par l'émotion, il déclara : « *Aujourd'hui, son petit-fils se*

Selon Édouard Glissant, romancier, poète et philosophe, la mémoire n'est pas seulement un regard tourné vers le passé ; elle peut aussi constituer une ouverture vers une relation plus riche avec les autres et avec le monde. Connaître son histoire ne signifie pas s'y enfermer ; cela permet, au contraire, de mieux comprendre l'expérience humaine dans toute sa diversité. Le député de l'Essonne, **Steevy Gustave**, nous montre que les sociétés sont traversées par des héritages historiques qui continuent d'exercer leur influence bien longtemps après les événements qui les ont façonnés. Il rappelle que nous ne sommes pas de simples produits de notre histoire, mais que nous avons la capacité de transformer et de réinventer les héritages reçus.

Dans son discours profondément émouvant prononcé à la tribune de l'Assemblée nationale le 28 mai 2026, lors des débats sur *l'abrogation du Code noir*, il illustre avec force comment l'étude du passé peut nourrir une réflexion tournée vers l'avenir et éclairer la contribution que chacun peut apporter à la construction d'une société plus juste, plus consciente et plus fraternelle.

Le **Code noir**, recueil *d'édits royaux* promulgués entre 1685 et 1724, a codifié l'esclavage dans les colonies françaises.

tient devant vous en tant que député de la République. Chaque parole que je porte à cette tribune est aussi la leur.

Ce moment d'une grande intensité a rappelé que la mémoire n'est pas seulement une affaire de passé, mais également une exigence de justice, de reconnaissance et de transmission.

Au parcours atypique, souvent présenté comme une personnalité issue du monde associatif et culturel ayant fait le choix de l'engagement politique, Steevy Gustave touche profondément son auditoire par des discours empreints d'humanité. Il met régulièrement l'accent sur des valeurs essentielles : la lutte contre les discriminations et le racisme, la culture comme outil d'émancipation, l'égalité républicaine, ainsi que la reconnaissance de toutes les mémoires qui composent l'histoire de la Nation. Ce qui a touché de nombreuses personnes dans l'intervention de Steevy Gustave, c'est aussi la manière dont il a rappelé que derrière le Code noir se trouvaient des femmes, des hommes et des enfants dont l'humanité avait été niée par la loi.

Page suivante

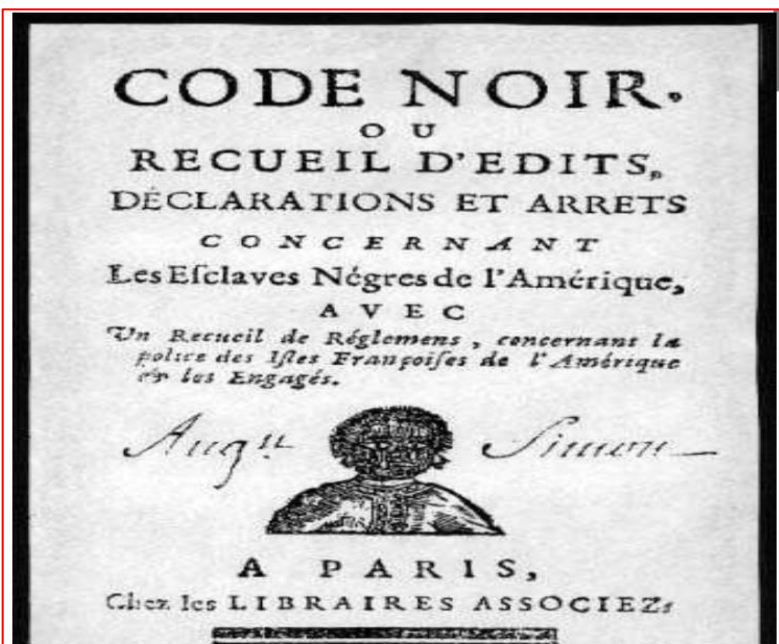
Le passage de la mémoire collective à la mémoire familiale suscite souvent une émotion particulière. Il permet de comprendre que les grands événements historiques ne sont pas de simples dates inscrites dans les manuels scolaires : ils continuent de résonner dans les vies d'aujourd'hui, à travers les récits transmis de génération en génération.

Il y a également quelque chose de profondément significatif dans le fait qu'une histoire familiale autrefois marginalisée ou réduite au silence soit racontée à la tribune de l'Assemblée nationale. Pour beaucoup, cela représente une forme de reconnaissance : celle de la souffrance endurée par les ancêtres, mais aussi celle de la place pleine et entière de leurs descendants dans le récit national.

L'un des messages les plus forts de son discours était l'idée que les personnes concernées ne doivent pas être définies uniquement comme des « *descendants d'esclaves* », mais

comme des descendants d'êtres humains nés libres puis réduits en esclavage. Cette nuance est importante car elle replace la dignité humaine avant la condition imposée par l'histoire. **Frantz Fanon** écrivait que l'on ne devait pas rester prisonnier du passé, mais de s'en servir pour construire autre chose. Cette formule n'invite surtout pas à oublier l'histoire, mais à être son maître et refuse qu'elle fixe définitivement ce qu'on doit devenir.

Steevy Gustave comme beaucoup d'afro-descendants en honorant la mémoire de leurs ancêtres, en se donnant les moyens de panser les blessures du passé, pour être utiles au monde, déplacent dans une perspective féconde la réflexion vers l'avenir. On ne fait pas que se souvenir d'eux, mais à notre tour aussi on contribue à quelque chose qui dépasse notre propre existence. Par le savoir, la solidarité, la création, l'éducation, l'engagement citoyen ou simplement la transmission.



Le député nous invite à une démarche de construction personnelle, comprendre l'héritage reçu, y compris dans ses parts douloureuses, dans renoncer à notre capacité d'agir aujourd'hui. A cela la mémoire devient une ressource plutôt qu'un poids exclusif. Il n'a pas parlé seulement d'une blessure historique, mais aussi d'une continuité humaine. Ses ancêtres furent déshumanisés par un système et pourtant leur histoire est arrivée jusqu'à lui. A travers sa prise de parole, il montre qu'ils ne sont pas restés des noms oubliés dans des archives, ils sont aussi des ancêtres de citoyens qui participent pleinement à la vie de la société actuelle. C'est une manière de relier mémoire, dignité et avenir, plutôt que mémoire et enfermement. D'un point de vue rhétorique et mémoriel, son intervention a eu un impact très fort parce qu'elle reliait trois dimensions : l'histoire nationale ; la mémoire familiale ; la décision politique présente d'abroger officiellement un texte qui n'avait jamais été formellement supprimé du droit français malgré l'abolition de l'esclavage.

Sa réflexion qui porte une grande forme de maturité semble chercher une voie qui évite les extrêmes de deux écueils lorsqu'on aborde un héritage historique douloureux. Ce qui a touché de nombreuses personnes dans l'intervention de Steevy Gustave, c'est aussi la manière dont il a rappelé que derrière le Code noir se trouvaient des femmes, des hommes et des enfants dont l'humanité avait été niée par la loi. En évoquant ses ancêtres, il leur a symboliquement rendu leur nom, leur dignité et leur place dans l'histoire. Le passage de la mémoire collective à la mémoire familiale suscite souvent une émotion particulière. Il permet de comprendre que les grands événements historiques ne sont pas de simples dates inscrites dans les manuels scolaires : ils continuent de résonner dans les vies d'aujourd'hui, à travers les récits transmis de génération en génération. Il y a également quelque chose de profondément significatif

dans le fait qu'une histoire familiale autrefois marginalisée ou réduite au silence soit racontée à la tribune de l'Assemblée nationale. Pour beaucoup, cela représente une forme de reconnaissance : celle de la souffrance endurée par les ancêtres, mais aussi celle de la place pleine et entière de leurs descendants dans le récit national.

D'un point de vue historique, le Code noir est souvent étudié comme un texte juridique. Pourtant, lorsqu'on entend le témoignage d'un descendant de personnes soumises à ce système, sa dimension humaine apparaît avec une force particulière. On mesure alors ce que signifiait concrètement être privé de liberté, séparé de sa famille, dépossédé de son identité et réduit au statut de propriété. C'est souvent cette rencontre entre la grande Histoire et l'histoire intime qui rend un discours particulièrement marquant.

Page suivante

Les récits mémoriels les plus puissants ne cherchent pas seulement à transmettre des connaissances ; ils permettent également de ressentir ce que les événements ont représenté pour celles et ceux qui les ont vécus. Dans ce registre, l'intervention de Steevy Gustave a trouvé un écho bien au-delà des clivages politiques. Les effets de l'esclavage ne disparaissent pas automatiquement avec son abolition. Lorsqu'un système de domination s'étend sur plusieurs siècles, il laisse des traces durables qui peuvent se transmettre de génération en génération.

Sur le plan social et économique, les personnes libérées et leurs descendants ont souvent dû reconstruire leur existence

Les conséquences culturelles, psychologiques et mémorielles :

Les conséquences ont également été culturelles. L'esclavage a provoqué des ruptures profondes : langues perdues, familles dispersées, origines difficiles à retracer, traditions transformées ou effacées. Pourtant, face à cette violence, les populations afrodescendantes ont développé des cultures d'une extraordinaire richesse. Les musiques, les langues créoles, les traditions culinaires, les pratiques religieuses et de nombreuses formes artistiques témoignent d'une remarquable capacité de résistance, d'adaptation et de création. Elles illustrent la force de femmes et d'hommes qui ont su préserver une part de leur héritage tout en inventant de nouvelles formes d'expression.

La question des conséquences psychologiques et mémorielles est plus complexe et demeure un sujet de recherche. Certains spécialistes s'intéressent à la manière dont les traumatismes collectifs peuvent influencer les générations suivantes. Il ne s'agit pas d'affirmer qu'une

à partir d'un profond désavantage : absence de patrimoine, accès limité à l'éducation, à la propriété foncière ou aux responsabilités politiques. De nombreux travaux de recherche ont montré que ces inégalités pouvaient se prolonger sur plusieurs générations. Cette réalité a notamment été observée aux États-Unis, au Brésil, dans les Caraïbes ainsi que dans les anciens territoires coloniaux français. Bien entendu, les écarts sociaux actuels ne s'expliquent pas uniquement par l'esclavage, mais celui-ci fait partie des facteurs historiques qui ont contribué à façonner les structures sociales contemporaines.

personne hérite directement de la souffrance de ses ancêtres, mais de reconnaître que les récits familiaux, les silences, les représentations sociales et les expériences de discrimination peuvent participer à la construction de l'identité individuelle et collective. Certaines familles entretiennent ainsi une mémoire très vive de l'esclavage, tandis que d'autres ont longtemps évité le sujet, en raison de la douleur ou de la stigmatisation qui l'entouraient.

La question de l'identité demeure centrale. Pour de nombreux Afrodescendants, une interrogation persiste : d'où venaient précisément leurs ancêtres avant la traite négrière ? Quelles langues parlaient-ils ? Quels étaient leurs noms, leurs traditions, leurs histoires ? Cette quête est souvent liée au fait que l'esclavage a interrompu ou rendu difficile la transmission d'une partie de la mémoire familiale.

Crime de lèse-humanité :



Le Commissaire civil Léger Félicité Sonthonax. Il proclama l'abolition de l'esclavage à St-Domingue le 29 Août 1793.

En France, la reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage comme crimes contre l'humanité par la *loi Taubira* a constitué une étape importante dans le travail de mémoire.

Aujourd'hui encore, les débats portent sur la place de cette histoire dans l'enseignement, sur les politiques mémorielles, sur les discriminations raciales contemporaines et sur la représentation des populations afrodescendantes dans les institutions, les médias et les lieux de pouvoir.

Au-delà de ces questions, un enjeu essentiel demeure comment honorer cette histoire, transmettre cette mémoire et reconnaître les souffrances du passé, sans pour autant réduire les individus à cette seule histoire ?

Comment faire en sorte que la mémoire soit non seulement un devoir de connaissance, mais aussi une source de compréhension mutuelle, de dignité et de construction commune de l'avenir ?

Page suivante

À cette question, Édouard Glissant apportait déjà une réponse lorsqu'il invitait à penser la mémoire non comme un enfermement dans le passé, mais comme une ouverture à la relation avec les autres et avec le monde.

L'un des défis majeurs du débat public contemporain consiste à concilier deux exigences qui peuvent parfois sembler contradictoires : reconnaître pleinement l'histoire, ses blessures et ses conséquences encore perceptibles aujourd'hui, tout en rassemblant les citoyens autour d'un projet commun tourné vers l'avenir. Cette préoccupation se

Dénouement et dynamique d'autonomisation :



Le Président d'Haïti Jean-Bertrand Aristide, pour la réparation des torts causés par l'esclavage et la restitution de la double dette de l'indépendance

La transmission de récits inspirants constitue également un élément fondamental. Mettre en lumière des figures historiques ou contemporaines afrodescendantes qui ont marqué leur époque par leurs réalisations scientifiques, artistiques, littéraires, politiques ou sociales permet d'offrir des modèles d'identification positifs. Ces parcours montrent que l'histoire peut être transcendée sans être oubliée.

Le dialogue interculturel complète cette démarche. Il permet de faire de la diversité des héritages une richesse commune plutôt qu'un facteur de séparation. En partageant les récits, les expériences et les contributions de chacun, la société enrichit sa propre compréhension d'elle-même et redéfinit collectivement les contours de son identité républicaine.

L'alliance entre récits inspirants et dialogue interculturel est particulièrement féconde. Les récits offrent des exemples concrets de réussite, de résilience et d'engagement ; le dialogue permet de les inscrire dans une mémoire collective partagée. Ainsi, l'histoire des uns devient une richesse pour tous.

Pour que cette dynamique contribue durablement à la cohésion nationale, elle doit s'appuyer sur des espaces de

retrouve dans les prises de parole de responsables politiques tels que Steevy Gustave et d'autres élus engagés sur les questions mémorielles. Cette approche repose sur une idée essentielle : la reconnaissance du passé ne doit pas conduire à l'enfermement dans la souffrance ou dans une identité exclusivement définie par les épreuves héritées de l'histoire. Au contraire, elle peut devenir un point d'appui pour construire, créer et contribuer à la société. Cette perspective, fondée sur la résilience et le dépassement de soi, est au cœur de nombreux mouvements d'émancipation.

Dans le cadre du débat public, cette vision apporte une nuance importante. Elle déplace le regard de la seule dénonciation des injustices vers une dynamique d'autonomisation, de responsabilité et d'action. Il ne s'agit pas d'oublier le passé, mais de transformer sa compréhension en une force permettant d'agir sur le présent et de préparer l'avenir.

Pour que cette démarche soit pleinement efficace à l'échelle de la société, l'éducation apparaît comme l'un des leviers les plus puissants. Donner aux jeunes générations les outils intellectuels, culturels et techniques nécessaires à leur réussite, leur permet de s'imposer par leurs compétences, leur créativité et leurs contributions à la collectivité.

transmission et de rencontre. L'école occupe à cet égard une place centrale. À travers des projets pédagogiques, des ateliers, des débats ou des travaux de recherche, les élèves peuvent découvrir des parcours inspirants tout en réfléchissant à leurs propres héritages culturels et à leur place dans la société.

La culture et les arts jouent également un rôle essentiel. Films, documentaires, ouvrages, expositions, spectacles ou créations numériques permettent de rendre ces récits accessibles au plus grand nombre et de toucher les sensibilités autant que les intelligences.

Les médias, quant à eux, constituent une caisse de résonance considérable. Donner davantage de visibilité à ces parcours d'excellence contribue à les normaliser dans l'imaginaire collectif et à élargir les représentations de la réussite. Ce qui est appris à l'école peut ainsi être renforcé par ce qui est vu dans les médias, sur les réseaux sociaux ou dans les productions culturelles.

L'école construit les fondations ; les médias amplifient et diffusent. Ces deux espaces sont complémentaires et participent ensemble à la formation d'une culture civique commune.

Page suivante



Par cette démarche, les représentants de la Nation affirment qu'une société démocratique ne se définit pas seulement par les lois qu'elle adopte, mais aussi par sa capacité à regarder lucidement son passé afin de mieux construire son avenir. La mémoire devient alors non pas un lieu de division, mais un espace de reconnaissance, de compréhension mutuelle et de progrès partagé.

L'ancrage républicain de l'antiracisme constitue l'un des fils conducteurs de nombreuses interventions de Steevy Gustave. À travers ses discours et ses prises de parole, notamment lors des commémorations de la première abolition de l'esclavage en 1794, il rappelle que l'histoire des esclaves, des affranchis et des populations afrodescendantes fait pleinement partie de l'histoire de la Nation française. Pour lui, reconnaître les luttes menées contre l'esclavage et célébrer les grandes conquêtes de la liberté ne fragilise pas l'unité nationale ; au contraire, cela la renforce. Cette démarche s'inscrit dans les valeurs fondamentales de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité et la dignité humaine. Elle constitue également un rempart contre les formes contemporaines de racisme et de discrimination.

Cette vision rejoint directement le rôle essentiel de l'école et de la transmission des récits historiques. Une société qui connaît son histoire dans toute sa complexité est mieux armée pour comprendre les défis du présent et construire un avenir fondé sur le respect mutuel.

Dans cette perspective, le vote unanime de l'abrogation formelle du Code noir représente une avancée symbolique majeure. Certes, ce texte avait perdu toute portée juridique depuis l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Pourtant, son abrogation officielle plusieurs siècles après sa promulgation constitue bien davantage qu'une simple formalité administrative.

Dans cette perspective, l'abrogation formelle du Code noir revêt une portée symbolique particulière. Adoptée à l'unanimité des votants lors de sa première lecture à l'Assemblée nationale le 28 mai 2026, cette initiative s'inscrit dans une volonté de cohérence entre les principes républicains contemporains et l'héritage juridique de la France.

Bien que l'esclavage ait été définitivement aboli en 1848, et que le Code noir ait depuis longtemps perdu toute portée juridique, son abrogation explicite est perçue par ses défenseurs comme un acte mémoriel nécessaire. Il ne s'agit pas de réécrire l'histoire, mais de clore officiellement un chapitre législatif incompatible avec les valeurs de liberté, d'égalité et de dignité humaine qui fondent aujourd'hui la République.

Elle envoie un signal politique et moral fort. En prenant le temps d'effacer symboliquement de son corpus législatif un texte qui organisait et justifiait l'asservissement d'êtres humains, la République affirme clairement que certaines dispositions du passé sont incompatibles avec les principes qui fondent aujourd'hui notre pacte démocratique. Cet acte ne change pas le passé, mais il contribue à la manière dont une nation choisit de le regarder. Il témoigne d'une volonté de reconnaissance et de cohérence entre les valeurs proclamées et les symboles entretenus par les institutions. La fonction symbolique de la loi est ici essentielle. Une loi ne sert pas uniquement à organiser la société ; elle exprime aussi ce que celle-ci considère comme juste ou injuste, acceptable ou inacceptable. En abrogeant unanimement le Code noir, les représentants de la Nation ont rappelé que l'humanité ne peut être divisée en catégories de personnes plus ou moins dignes de droits.

Ce type de décision favorise le dialogue interculturel, car il repose sur une reconnaissance partagée des blessures du passé. Il ne s'agit ni de culpabiliser ni d'opposer les mémoires, mais de créer les conditions d'une compréhension mutuelle. Comme l'écrivait Édouard Glissant, la mémoire ne doit pas être un enfermement. Lorsqu'elle est mise au service de la connaissance, du respect et de la relation à l'autre, elle devient un levier pour construire un avenir commun. L'abrogation du Code noir s'inscrit dans cette logique : reconnaître ce qui fut pour mieux affirmer ce que nous voulons être ensemble aujourd'hui.

Des figures publiques et des élus tels que Steevy Gustave ou Antoine Léaument disposent d'une visibilité médiatique qui leur permet de porter un message humaniste auprès d'un large public.

Page suivante

Leur parole ne se limite pas à l'expression d'une opinion politique ; elle peut également contribuer à transmettre une mémoire, à éclairer le débat public et à favoriser une meilleure compréhension de notre histoire commune.

Ils bénéficient d'une tribune privilégiée pour rendre accessibles à tous des questions parfois complexes, qu'elles soient historiques, sociales ou juridiques. Leur rôle repose souvent sur deux piliers essentiels : la pédagogie et l'incarnation.

La pédagogie consiste à rendre compréhensibles des événements ou des concepts qui pourraient sembler éloignés du quotidien. En s'appuyant sur leur propre parcours ou sur des récits familiaux et collectifs, ils donnent un visage humain à l'Histoire.

Ainsi, des sujets tels que l'esclavage, le Code noir ou les politiques mémorielles cessent d'être de simples notions abstraites pour devenir des réalités concrètes auxquelles chacun peut s'identifier. L'incarnation, quant à elle, permet de relier les valeurs républicaines à des expériences vécues. Lorsqu'un élu évoque son histoire familiale ou celle de son territoire, il rappelle que les décisions politiques et les événements historiques continuent d'avoir des répercussions dans le présent. Cette mission exige cependant une qualité essentielle : la pondération.

La pondération évoque l'équilibre, la mesure et la sagesse. Elle permet d'aborder les sujets mémoriels sans tomber dans l'affrontement ou la polarisation. En s'exprimant avec retenue et discernement, les responsables publics montrent qu'ils sont capables de porter le poids de l'histoire tout en tendant la main à l'autre pour construire un avenir commun.

démontrent que la reconnaissance du passé n'est pas une arme destinée à diviser, mais un socle sur lequel peut se bâtir une société plus juste et plus fraternelle. La mémoire devient alors un outil de compréhension plutôt qu'un motif d'opposition. Par ailleurs, lorsque le discours politique refuse le sensationnalisme et privilégie l'explication, le dialogue et la réflexion, il encourage également les médias à approfondir davantage les sujets de fond.

L'attention se porte alors moins sur les polémiques immédiates et davantage sur les enjeux humains, historiques et citoyens. L'émotion suscitée par les tragédies du passé, comme l'esclavage, conserve toute sa légitimité. Mais elle peut devenir autre chose qu'une simple réaction affective : elle peut être le point de départ d'une compréhension intellectuelle et humaine partagée.

L'enjeu est de dépasser les approches strictement subjectives afin de formuler un discours mémoriel qui s'adresse à l'ensemble des citoyens, et non aux seules personnes directement concernées par cette histoire. Car la mémoire n'a de sens que si elle permet de créer des ponts entre les individus et les générations.

L'avenir donne ainsi tout son sens à l'effort mémoriel. Nous ne regardons pas le passé pour nous y enfermer, mais pour mieux comprendre le présent et veiller à ce que les injustices d'hier ne viennent pas entraver la construction d'une société plus libre, plus éclairée et plus juste.

Martine MILARD
Paris, France



HAITI-ESPOIR :
IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;
DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;
RECHERCHER LEURS CAUSES ;
SENSIBILISER LES GENS ;
ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

GÉNÉRIQUE

Directeur Général
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en Chef
Me. Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction
Mutchi Obas
Alex Calas
Ing. Moïse Charles
Ing. Yves Junior Vancol
Me. Manfred Siméon
Me. Jean Hénoc Faroul
Bernadel Joseph
Jean Gustave Molin
Marttine Milard

Promotion
Alex Calas

Reporter
Thomas Goldy

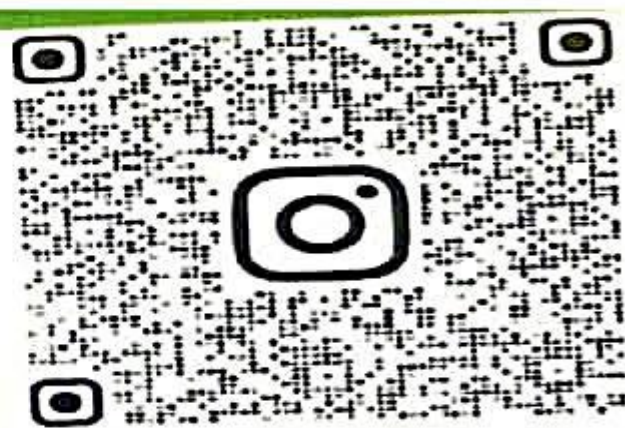
Responsables de Publicité

Eder Rosier

Marketing et distribution
Jean Eudes Pierre Jean

Art graphique
Alexis Jean Billy.

PERFORMANCE MOBILE CARWASH



PERFORMANCEMOBILECARWASH



- Buff Hand
- Spray Wax
- Shampoo Shine
- Bright and Full Detail



- We take pride in making your vehicle!
- Better Service and better Price!
- After 5 washes get one free.

PERFORMANCE CARWASH

Address:

Dade County and Broward County, Miami,
Florida, USA.

Phone: 786-226-5619

We take Zelle, Cash App, Venmo, Apple Wallet.

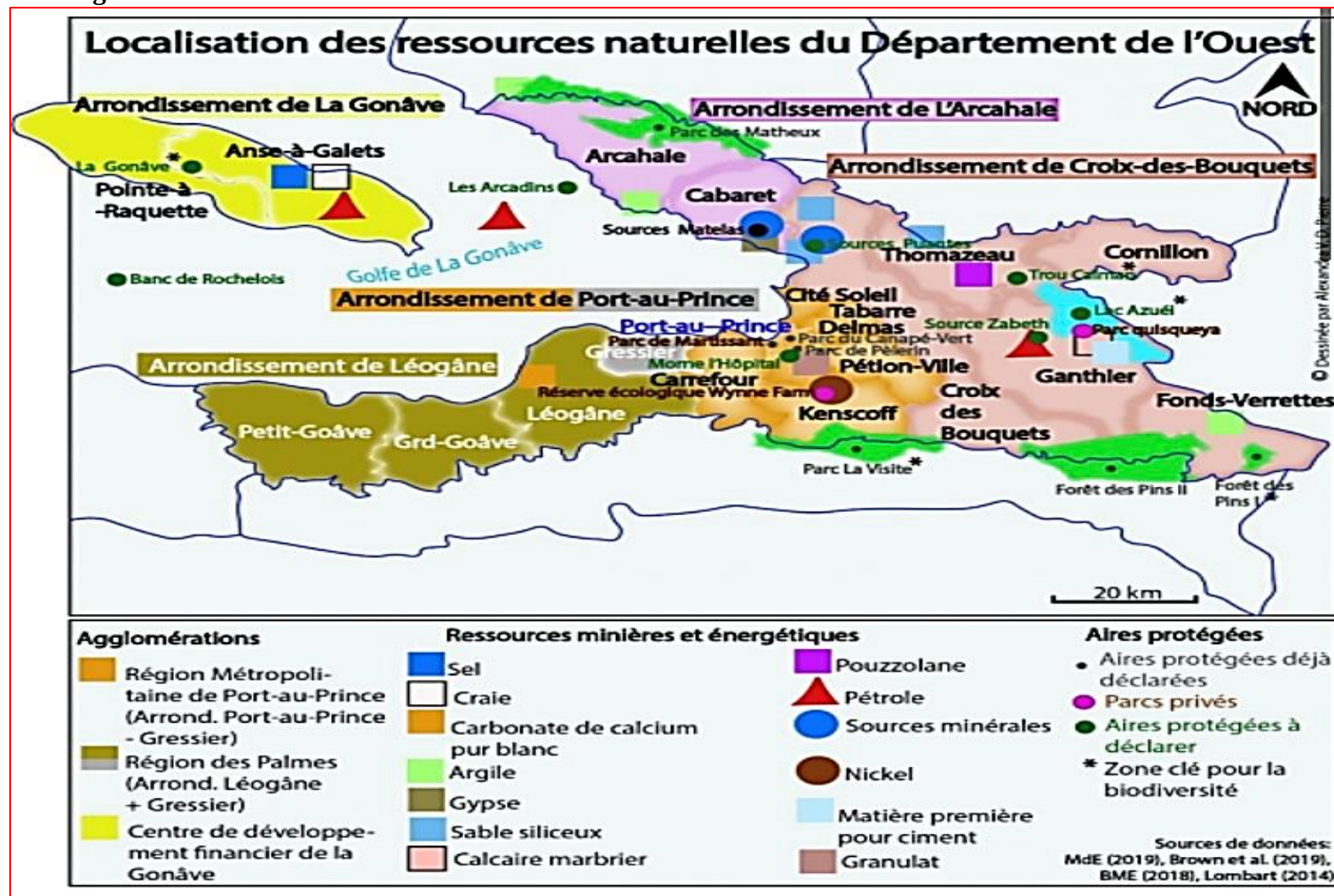
By appointment only.



Jean Volcy, owner, car detail

Ressources minières et dynamiques d'exploitation

Par Hugue Célestin



Haïti se situe sur un ensemble minéralisé appartenant à la grande ceinture géologique de la Caraïbe, en continuité avec certaines formations de la République dominicaine voisine. Le sous-sol du pays renferme d'importantes ressources métalliques, selon la Notice explicative de la *Carte du potentiel minier et énergétique d'Haïti*, publiée par le Bureau des mines et de l'énergie (BME) en 2018. Ces données ont été produites grâce à l'appui de l'Organisation des États Américains (OEA), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et de diverses missions géologiques internationales.

Les principaux gisements aurifères identifiés en Haïti se trouvent à *Morne Bossa*, *Quartier-Morin* à proximité du village de *Cadouche*, à *Grand-Bois* au sud-est de *Camp-Coq* au *Limbé*, à la *Faïlle B* au sud-est de *Trou-du-Nord*, ainsi que dans les zones minéralisées de *Mont-Organisé*. Ces différents sites renferment plusieurs millions de tonnes de minerai aurifère et argentifère, avec des réserves estimées à plus de 560 000 onces d'or. Dans le même temps, les gisements de *Douvray*, *Blondin* et *Vallières*, situés dans le Nord-Est, appartiennent à la catégorie des

grands porphyres cuprifères ; ils regroupent près de 186 millions de tonnes de minerai dont la teneur moyenne est évaluée à environ 0,5 % de cuivre. À cet ensemble s'ajoute le gisement de *Mémé*, dans l'*Artibonite*, connu pour ses importantes ressources en cuivre associées à l'or, aussi que plusieurs millions de tonnes de minerai recensées dans les localités voisines de *Casséus*, *Brésillac* et *Boucan Grandeur*. Enfin, le plateau de *Rochelois*, au sud de *Miragoâne*, abrite un important gisement de bauxite dont les réserves sont estimées à près de dix millions de tonnes de minerai contenant environ 48 % d'alumine.

Au fil des décennies, l'État haïtien a accordé à diverses sociétés minières nationales et étrangères des *permis de recherche*, des *concessions* et des *autorisations d'exploitation*. Reynolds Haitian Mines, filiale du Groupe Reynolds, figure parmi les entreprises minières les mieux connues. Active à *Rochelois*, près de *Miragoâne*, elle a assuré l'exploitation industrielle de la bauxite entre les années 1950 et 1980, marquant l'une des expériences minières les plus importantes de l'histoire économique haïtienne.

Page suivante

Une autre entreprise d'envergure fut la Société d'Exploitation et de Développement des Ressources Naturelles (SEDREN), qui exploita dans les années 1960 et 1970 le gisement cuprifère de *Mémé*, où furent extraits du cuivre ainsi que des quantités plus modestes d'or et d'argent.

À la fin des années 1990, l'ouverture progressive du secteur minier à l'exploration internationale a favorisé l'arrivée de plusieurs compagnies étrangères en Haïti. Parmi elles figurait la société canadienne Majescor Ressources, engagée dans des travaux de prospection sur le site de *Grand-Bois*, dans le département du Nord. Dans le même temps, un partenariat entre Newmont Ventures Limited et Eurasian Minerals Inc. a été mis en place afin de mener des programmes d'exploration dans plusieurs zones

aurifères situées dans les départements du Nord et du Nord-Est du pays.

En 1997, les premières conventions minières relatives au gisement de *Morne Bossa* ont été accordées à la Société Minière Ste. Geneviève-Haïti S.A., affiliée à la compagnie canadienne St. Geneviève Ressources, ainsi qu'à la Société Minière Citadelle S.A. Ces droits ont par la suite été transférés à Société Minière Delta, contrôlée par VCS Mining (États-Unis), qui a obtenu des *permis d'exploration* puis de développement du projet. Cette évolution illustre la continuité des intérêts étrangers dans la valorisation des ressources aurifères du Nord d'Haïti et la succession de plusieurs générations d'acteurs miniers sur un même espace concessionnaire.

Le décret de la controverse

Les ressources naturelles des pays du Sud sont au cœur d'une compétition mondiale croissante pour l'accès aux matières premières stratégiques. La transition énergétique et le développement des nouvelles technologies ont considérablement accru la valeur géopolitique de ces métaux. Dans ce nouvel environnement international, les ressources naturelles sont devenues à la fois des marchandises et des instruments de puissance économique et technologique. Bien qu'Haïti ne soit pas un acteur majeur de l'industrie minière mondiale, l'existence de gisements identifiés lui confère un atout important dans les stratégies d'approvisionnement des entreprises multinationales et des grandes puissances.

À l'occasion de sa prise de fonction, le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a présenté les axes majeurs de son programme gouvernemental. Cette feuille de route repose principalement sur la neutralisation des groupes armés, la sécurisation du territoire national et la tenue d'élections générales destinées à rétablir la normalité constitutionnelle. Toutefois, ces orientations politiques prennent forme dans un pays confronté à une crise sociale d'une gravité exceptionnelle. Les manifestations les plus visibles de cette situation se traduisent par l'effondrement progressif des services publics, l'aggravation de la précarité, la persistance de l'insécurité et l'ampleur des déplacements forcés de populations.

En dépit des urgences liées à la protection sociale, à la sécurité humaine et au rétablissement des institutions, l'Exécutif a publié le 30 mars 2026 dans *Le Moniteur* un décret réorganisant en profondeur le cadre juridique du secteur minier. L'initiative est intervenue en l'absence de Parlement et dans une période de crise aiguë. Le texte instaure un dispositif de *permis*, de *concessions* et de *redevances* visant à favoriser une nouvelle phase de prospection et d'exploitation des ressources minières par des investisseurs nationaux et étrangers. Par cet acte de bradage du patrimoine national, le gouvernement aggrave la désintégration des institutions et accélère l'enlisement du pays dans le chaos.

Les ressources minières forment un patrimoine collectif et intergénérationnel appartenant à la nation dans sa continuité historique. Leur gestion relève du principe fondamental de la souveraineté permanente des peuples sur leurs richesses naturelles, consacré par la résolution 1803 de l'Assemblée générale des Nations unies. Dès lors, l'État n'est qu'un dépositaire temporaire investi de la responsabilité de les administrer et de les préserver dans l'intérêt général. Les initiatives de mise en valeur du sous-sol national ont fréquemment suscité des controverses juridiques, ainsi que des résistances au sein des espaces parlementaires et de la société civile, traduisant la sensibilité particulière attachée à la gestion des ressources naturelles.



La mine d'or de Pueblo Viejo, Province de Sanchez Ramirez en République Dominicaine. Des préoccupations environnementales.

L'exploitation minière engage des choix structurels aux conséquences potentiellement irréversibles. Elle soulève des enjeux majeurs de protection des droits des populations riveraines, de justice sociale et de sécurité foncière. Les nappes phréatiques et les bassins versants sont exposés à des risques de dégradation affectant durablement les activités agricoles et l'élevage. Une décision de cette nature ne saurait relever d'un exécutif transitoire illégitime et dépourvu d'autonomie politique.

Au-delà de ces considérations institutionnelles immédiates, cette orientation s'insère dans une trajectoire historique plus longue de l'économie haïtienne. Depuis la période coloniale, elle a été largement structurée autour de

l'exportation de matières premières destinées aux marchés extérieurs. Hier le sucre, le café ou le coton ; demain peut-être l'or, l'argent, le cuivre ou d'autres minerais stratégiques. Une telle évolution risquerait de reproduire un schéma d'intégration asymétrique à l'économie mondiale, dans lequel l'essentiel de la valeur ajoutée, de l'innovation industrielle et des profits serait capté hors du territoire national, sans transformation structurelle significative de l'économie locale. Loin d'être une rupture, ce décret prolonge une dynamique engagée depuis plusieurs décennies en faveur de l'ouverture progressive du sous-sol haïtien aux intérêts miniers internationaux.

Le choix

Le débat doit être replacé dans une logique institutionnelle et stratégique. La question minière renvoie avant tout à la nécessité de disposer d'institutions haïtiennes fortes, capables de négocier, d'encadrer et d'orienter l'exploitation des ressources dans une perspective de développement national durable. Les instruments juridiques doivent être conçus comme un levier de souveraineté. Ils sont également appelés à permettre la maîtrise des chaînes de valeur et l'orientation des richesses nationales vers un projet de développement cohérent au service du bien-être collectif et du développement humain.

Le respect d'un pays se mesure à la solidité de ses institutions, à la cohérence de ses choix collectifs et à sa capacité à projeter un avenir fondé sur la justice sociale, la dignité humaine et la souveraineté. Dès lors, la société,

dans son unité historique de peuple est appelée à assumer pleinement sa responsabilité dans la définition des orientations collectives. Entre valorisation économique, protection de l'environnement et préservation de l'intérêt collectif, il s'agit d'arbitrer des choix structurants dont dépend l'avenir des générations présentes et futures, notamment dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles et des politiques minières.

Grand Pré, Quartier Morin, 4 juin 2026

Hugue CÉLESTIN

Membre de : - Federasyon Mouvmman Demokratik Katye Moren (FEMODEK)

- Efò ak Solidarite pou Konstriksyon Altènativ Nasyonal Popilè (ESKANP).



**M PA P KITE ANYEN
SOU DO PITIT MWEN**

Tel: (509) 2812-6300 / (509) 4799-7582
(786) 464-0066
WWW.PROTECTOR.HT

 **PROTECTOR**
Associé à l'Université

 **AIC**

Détaxation des matériels de l'énergie solaire :

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Par Yves Junior Vancol



À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement 2026, le Gouvernement haïtien a annoncé l'élimination totale des taxes sur les panneaux solaires et les batteries d'inverter. Par cette décision, les autorités veulent montrer leur engagement envers les énergies renouvelables, la protection de l'environnement, et le développement d'une économie verte. **Yves Junior Vancol** analyse les avantages et les inconvénients de cette mesure.

Avantages et inconvénients de cette décision gouvernementale : Transition Écologique et accès aux énergies renouvelables, risques budgétaires et de Gouvernance

La suppression des taxes sur les panneaux solaires et les batteries en Haïti vise à stimuler la transition écologique et l'accès aux énergies renouvelables, mais elle comporte des risques budgétaires et de gouvernance.

Cette mesure peut favoriser l'économie verte et créer des emplois, tout en réduisant la dépendance énergétique, mais elle prive l'État d'une source de revenus et pourrait renforcer certains groupes économiques au détriment du Trésor public.

Impacts socio-économiques

- Accès élargi aux énergies renouvelables : Les ménages et entreprises pourront importer plus facilement des panneaux solaires et batteries, réduisant leur dépendance à l'électricité instable.
- Création d'emplois verts : Le gouvernement met en avant les « métiers verts » comme levier de croissance pour la jeunesse.
- Réduction des coûts énergétiques : Les entreprises pourraient améliorer leur compétitivité grâce à une énergie plus abordable et durable.
- Perte de recettes fiscales : Les taxes sur ces équipements représentaient une source de revenus pour l'État, désormais supprimée.

Conséquences budgétaires

- Recettes fiscales perdues : Les autorités n'ont pas communiqué de chiffres précis sur les montants que rapportaient ces taxes, mais leur suppression crée un manque à gagner immédiat pour le Trésor public.
- Risque de déficit : Dans un contexte de fragilité budgétaire, cette exonération peut accentuer le déséquilibre financier.
- Cartel économique : Certains craignent que les grands importateurs et distributeurs profitent de cette mesure pour renforcer leur domination, sans réel bénéfice pour l'État.

Évaluation stratégique :

- Transition écologique
- Avantage : accélère l'adoption des énergies propres.
- Risque : accentue la dépendance aux importations.
- Économie verte
- Avantage : favorise la création d'emplois et de nouvelles filières.
- Risque : concentration des bénéfices chez quelques acteurs dominants.

- Budget public
- Avantage : soulagement des ménages et des entreprises grâce à la baisse des coûts.
- Risque : perte de recettes fiscales et déficit accru.
- Image politique

- Avantage : décision populaire et visible, renforçant la légitimité politique.
- Risque : perception de populisme si la mesure n'est pas intégrée dans une stratégie durable.

Est-ce la meilleure stratégie pour Haïti ?

- Oui, sur le plan environnemental : La transition énergétique est indispensable pour réduire la vulnérabilité du pays face aux crises énergétiques et climatiques.
- Non, si isolée : Sans mécanismes de compensation

budgétaire, régulation des importateurs, et intégration dans une politique publique cohérente, cette mesure peut fragiliser l'État.

Approche recommandée :

- Associer l'exonération à un cadre légal clair pour éviter la captation par des cartels.
- Développer un marché carbone local pour générer des revenus compensatoires.
- Investir dans la production nationale d'équipements

solaires afin de réduire la dépendance aux importations.

Yves Junior VANCOL



HAITI-ESPOIR :

IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;

DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;

RECHERCHER LEURS CAUSES ;

SENSIBILISER LES GENS ;

ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

GÉNÉRIQUE	
Directeur Général Me. Jean Hénoc Faroul	Promotion Alex Calas
Rédacteur en Chef Me. Jean Hénoc Faroul	Reporter Thomas Goldy
Secrétaire de Rédaction Me. Jean Hénoc Faroul	Responsables de Publicité Eder Rosier
Rédaction Mutchi Obas Alex Calas Ing. Moïse Charles Ing. Yves Junior Vancol Me. Manfred Siméon Me. Jean Hénoc Faroul Bernadel Joseph Jean Gustave Molin Marttine Milard	Marketing et distribution Jean Eudes Pierre Jean
	Art graphique Alexis Jean Billy.

**Cérémonie de lancement de la coordination départementale
de l'IDA dans le Sud-Est**



Mai 2026

LA MUNICIPALITÉ DE PORT-AU-PRINCE EN ACTION

Interventions à la Rue Anglade, Cité Cadet



RIYÈL ANGLAD APRÈ PONPYE FIN LAVE ZÒN NAN

LES 6 ÉQUIPES PRÉFÉRÉES DES HAÏTIENS

Calendrier des matches de la phase de poules



CALENDRIER OFFICIEL



SAMEDI
13 JUIN 2026
GILLETTE STADIUM
BOSTON, USA



VENDREDI
19 JUIN 2026
LINCOLN FINANCIAL FIELD
PHILADELPHIA, USA



MERCREDI
24 JUIN 2026
MERCEDES-BENZ STADIUM
ATLANTA, USA

WWW.FHF.HT



SPORT



ARGENTINA WORLD CUP 26 GROUP J MATCHES



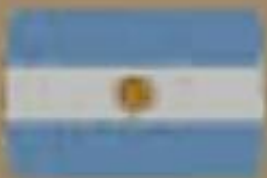
ARGENTINA

VS



ALGERIA

7:00 AM



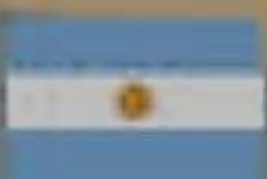
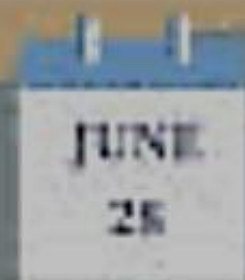
ARGENTINA

VS



AUSTRIA

11:00 PM



ARGENTINA

VS



JORDAN

11:00 AM

SPORT



BRAZIL WORLD CUP 26 GROUP C MATCHES



BRAZIL

VS



MOROCCO

4:00 AM



BRAZIL

VS



HAITI

6:30 AM



BRAZIL

VS



SCOTLAND

4:00 AM



PORTUGAL

FIXTURES

MATCH 1

VS  **DRC**

17 JUNE 2026 | 10:30 PM (IST)

MATCH 2

VS  **UZBEKISTAN**

23 JUNE 2026 | 10:30 PM (IST)

MATCH 3

VS  **COLOMBIA**

28 JUNE 2026 | 5:00 AM (IST)



FRANCE

FIFA WORLD CUP 2026 SCHEDULE

17 JUNE 2026



FRANCE

VS

SENEGAL



MET LIFE STADIUM
12:30 AM

23 JUNE 2026



FRANCE

VS

IRAQ



PHILADELPHIA
2:30 AM

27 JUNE 2026



FRANCE

VS

NORWAY



GILLETTE STADIUM
12:30 AM

SPAIN

FIFA WORLD CUP 2026 SCHEDULE



SPAIN
UTC +1

MATCH 1



SPAIN  **VS CAPE VERDE**



 June 15, 2026  17:00

MATCH 2



SPAIN  **VS SAUDI ARABIA**



 June 21, 2026  17:00

MATCH 3



URUGUAY **VS SPAIN** 



 June 27, 2026  01:00

LA BEAUTÉ DE LA SEMAINE

Une spectatrice à Roland Garros 2026



**RECRUTEMENT AUX FORCES ARMÉES D'HAÏTI {FAd'H}
BASE VERTIÈRES, CLERCINE, TABARRE
8 JUIN 2026**





Secrétariat privé de
l'ancien Premier ministre

Joseph Jouthe

MESSAGE DE JOSEPH JOUTHE À L'OCCASION DU 31^e ANNIVERSAIRE DE LA POLICE NATIONALE D'HAÏTI

En ce 31^{ème} anniversaire de la Police Nationale d'Haïti, la Nation s'incline avec respect devant le courage, le sens du devoir et l'esprit de sacrifice de toutes celles et de tous ceux qui, sous l'uniforme de la PNH, continuent de servir la République dans l'une des périodes les plus éprouvantes de notre histoire contemporaine.

À travers les douleurs, les périls et les incertitudes de l'heure, les policiers haïtiens demeurent debout, animés par une mission plus grande qu'eux-mêmes : protéger, servir et préserver l'espérance d'un peuple en quête de paix, de stabilité et de dignité.

Votre bravoure force l'admiration. Là où le doute aurait pu triompher, vous avez choisi le devoir. Là où tant d'autres auraient renoncé, vous avez choisi de rester au front. Chaque uniforme porte en lui le poids du sacrifice, l'exigence de l'honneur et la fidélité à la République.

En cette circonstance solennelle, une pensée profondément émue est adressée à nos policiers tombés sur les champs de bataille. Leur engagement suprême appartient désormais à la mémoire nationale. Ils ont servi jusqu'au dernier souffle, et leur sacrifice demeurera à jamais gravé dans la conscience collective du peuple haïtien à côté de nos héros de VERTIERES.

À leurs parents, à leurs familles, à leurs proches et à tous ceux que le deuil éprouve encore, nous exprimons notre solidarité la plus sincère, notre compassion respectueuse ainsi que notre reconnaissance éternelle. La Nation n'oubliera jamais le prix payé par vos fils et vos filles pour la défense de l'ordre républicain et de la vie collective.

Merci pour le service rendu à la Patrie.
Merci pour le courage opposé à l'adversité.
Merci pour l'honneur porté au nom de la République.

Que Dieu, l'éternel des armées veille et accompagne la Police Nationale d'Haïti dans tous les combats.

Que l'unité, la sagesse et la dignité continuent d'accompagner ses pas.

Et que ces 31 années de combat, de discipline et de dévouement ouvrent la voie à une Haïti plus **SURE**, plus **PROSPERE**, Plus **SOLIDAIRE** et plus **RECONNASSANTE**.

Joseph JOUTHE

Port-au-Prince, le 12 juin 2026

HAITI-ESPOIR



“HAITI-ESPOIR” est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.

Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !